

DE LA NOURRITURE DANS LES MOTEURS

*Des politiques sur les agro carburants en Europe
à l'insécurité alimentaire en Afrique*



INDEX

03

Introduction

09

Le "Monopoli" des terres arables et la nouvelle colonisation due aux énergies renouvelables

16

Agro carburants: du ciel gris de Bruxelles au soleil d'Afrique

23

Estomac vide et réservoir plein. L'exacerbation du conflit et le rôle des organisations paysannes

27

La violation des droits de l'homme. Les politiques qui favorisent les biocarburants sont des crimes contre l'humanité.

31

L'incohérence avec les politiques pour le développement de l'UE

33

Conclusions



"De la nourriture dans les moteurs. Des politiques sur les agro carburants en Europe à l'insécurité alimentaire en Afrique" édité par Sylvain Aubry et Terra Nuova.
Projet graphique: Anna Kalso, www.annakalso.fi

INTRODUCTION

DES NUAGES de soufre, émanant de fabriques qui pompent dix kilos d'anhydride sulfureuse à la seconde pour baisser les températures... Des panneaux énormes pour procéder à l'obscurcissement du soleil... Voilà seulement deux des scénarios de science-fiction imaginés au cours des dernières années par certains géo-ingénieurs qui essayent de trouver, à l'échelle mondiale, des solutions au changement climatique. Cependant, aucune de ces hypothèses - même si elles sont dignes d'un roman d'Isaac Asimov - n'a été prise réellement au sérieux. De nos jours, l'un des choix qui a le plus d'adeptes parmi les pays occidentaux et le monde industrialisé pour lutter contre le sur réchauffement de l'atmosphère est l'augmentation de la production d'énergie verte, qui mélange des huiles

combustibles d'origine végétale à celles d'origine carbonique, en diminuant ainsi les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Une solution apparemment parfaite, mais qui est malheureusement à l'origine de grands déséquilibres à caractère social et éthique dans les pays souffrant déjà d'une situation alimentaire extrêmement difficile, comme ceux de l'Afrique Subsaharienne.

C'est là, en effet, que sont concentrés d'importants projets des agro-investisseurs, et les faits suivants en expliquent les raisons: abondance de terres agricoles, nombreuses années de manque d'investissement en agriculture et, surtout, absence générale de règles concernant la propriété foncière et son utilisation. Mais il n'y a pas que l'immense continent africain à être visé par ces investissements

apparemment *verts*: de grandes parcelles de terrain ont été “bra-dées” également en Amérique Latine et en Asie, pour ne pas parler de cas plus proches de nous, comme l’Europe Orientale.

Dans ce domaine, cependant, l’Union Européenne a imposé des objectifs très ambitieux, en fixant à 20% le quota obligatoire de sources énergétiques renouvelables sur la consommation énergétique communautaire et un objectif minimum de 10% en ce qui concerne les agro carburants¹ pour le transport routier. De cette façon, le marché des carburants végétaux a commencé à croître et à devenir de plus en plus rémunérateur. Mais ses possibilités de profit sont strictement liées aux politiques et aux subsides qui en soutiennent l’offre. Si ces hypothèses devaient disparaître, la

rentabilité du secteur disparaîtrait aussi.

Mais dans cette recherche difficile d’une réponse parfaite, les niveaux de consommation énergétique ne sont pas remis en discussion et on ne prévoit pas non plus leur réduction, sachant d’emblée qu’ils se multiplient et que la solution ne passe que par une réponse technologique. Mais quelque chose est allé de travers : le « *land-grabbing* », c’est-à-dire l’acquisition de grandes quantités de terres arables destinées aussi à la production de combustibles végétaux, a eu une croissance effrénée, plus spécialement dans les pays où le coût de la terre est bas – surtout en Afrique –, où la propriété foncière n’est pas claire et où les manques alimentaires sont particulièrement graves.

Les effets sociaux sont catastrophiques et compromettent

1. En général, les produits industriels à grande échelle sont appelés agro carburants, ceux provenant des biomasses à petite échelle, biocarburants. Dans le texte, nous nous référons surtout aux premiers.

les droits d'accès aux ressources naturelles et à la production de denrées alimentaires, les avantages environnementaux sont discutables et la perte de biodiversité évidente. Il devient peut-être nécessaire de s'interroger une fois de plus pour comprendre en quoi ces politiques sont erronées et comment il pourrait être possible d'améliorer la façon de préserver l'environnement et les droits de l'homme.

En 2010 déjà, la campagne EuropAfrique (voir encadré ci-

dessous) a publié un premier "Rapport de Monitoring de la Société Civile sur l'impact des politiques européennes sur l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire" qui mettait en évidence certaines problématiques et paradoxes des mesures incitant à l'utilisation des biocarburants: concentration des terres, appauvrissement, volatilité des prix alimentaires, expropriations et chômage pour les petits cultivateurs. Depuis lors, l'Union Européenne (UE) a persévéré dans

LA CAMPAGNE EUROPAFRIQUE

"EuropAfrique: vers la souveraineté alimentaire" est une campagne qui met en réseau les plateformes paysannes de l'Afrique centrale, orientale et occidentale (ROPPA, PROPAC et EAFF, dont on parlera plus longuement par la suite) avec la société civile européenne, représentée par certaines ONG (Terra Nuova – comme chef de file –, Centro Internazionale Crocevia, Collectif Stratégies Alimentaires, Vredeseilanden, Practical Action, Glopolis). L'objectif de la campagne est d'aider à atteindre la souveraineté alimentaire en Afrique comme en Europe, en donnant la possibilité aux organisations paysannes africaines de faire entendre leur voix et d'avoir un rôle politique de première importance sur les thèmes qui les concernent. En outre, EuropAfrique se propose comme un "pont" facilitant une pratique d'échanges et de réflexions partagées entre les organisations rurales africaines et la société civile européenne sur les problèmes et les opportunités qui intéressent ces deux zones géographiques.

l'extension et l'utilisation des agro carburants sans prévoir de tutelle sociale particulière. En février 2012, un autre rapport fit suite au premier: “(Bio)carburant une Injustice?”, qui peut être téléchargé sur le site www.europafrika.info, et dont ce document présente une synthèse. L'objectif prioritaire de ce document, au-delà de l'évaluation de l'application des obligations européennes souscrites pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et en faveur des petits producteurs, est de proposer des façons d'améliorer les politiques européennes afin qu'elles ne

compromettent pas les droits de l'homme, et qu'elles créent des espaces de dialogue entre la société civile, les institutions européennes et surtout les organisations paysannes africaines. En effet, les paysans sont souvent les plus grandes “victimes” de la course aux agro carburants. Au cours des dernières années, ces organisations se sont mobilisées pour défendre la terre, source de subsistance et base essentielle de l'existence pour une immense majorité d'Africains. Il faut reconnaître qu'elles ont un rôle fondamental dans les processus de définition des nouvelles politiques.

En outre, dans ce contexte, il est important non seulement de souligner les responsabilités de l'UE, mais aussi d'insister sur le fait que les représentants locaux et les gouvernements africains eux-mêmes peuvent et doivent jouer un rôle clé dans la lutte pour la sécurité alimentaire et l'accès à la terre en Afrique. L'Union Européenne n'est certainement pas la seule



**IL FAUT RECONNAÎTRE
QUE LES ORGANISATIONS
PAYSANS ONT UN
RÔLE FONDAMENTAL
DANS LES PROCESSUS
DE DÉFINITION DES
NOUVELLES POLITIQUES.**

à avoir des responsabilités et des obligations dans le phénomène de la course à la terre pour la production de combustibles d'origine végétale. Différentes preuves étayent la thèse selon laquelle de nombreux investisseurs en Afrique proviennent des élites locales, qui vantent des liens plus ou moins forts avec des entreprises à capitaux étrangers.

Au niveau global, une contribution importante à la lutte contre les graves violations de l'accès à la terre a été élaborée par le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CFS - *Committee on World Food Security*), c'est-à-dire le Forum International des Nations Unies qui s'occupe, à la FAO, des politiques concernant la sécurité alimentaire mondiale.

Les questions de la *gouvernance* alimentaire et des ressources naturelles, ont été au centre de l'agenda de ce comité, où se confrontent les gouvernements et tous les autres acteurs - les petits producteurs de denrées alimentaires et la

société civile en tête. Au cours des négociations sur les *Lignes Directrices pour la gouvernance responsable de la terre, des forêts et de la pêche*, la parole a été donnée à ceux qui sont plus directement menacés par le phénomène de l'accaparement des terres et des ressources naturelles (payans, petits pêcheurs, peuples autochtones). Ces lignes directives volontaires ont été adoptées lors d'une session spéciale du CFS en 2012. Maintenant, le défi est de les rendre réellement obligatoires pour les gouvernements, pour les sociétés et les entreprises.



MAINTENANT, LE DÉFI EST DE RENDRE LES LIGNES DIRECTRICES RÉELLEMENT OBLIGATOIRES POUR LES GOUVERNEMENTS, POUR LES SOCIÉTÉS ET LES ENTREPRISES.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LUTTE CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES À GRANDE ÉCHELLE (LAND GRABBING) – LE CFS ET LES DIRECTIVES VOLONTAIRES: LES REPONSES AU NIVEAU GLOBAL

En 2008, les prix des denrées alimentaires ont subi une soudaine augmentation. Au Mexique, au Pérou, au Burkina Faso, le même scénario se reproduisait: la population exaspérée descendait dans la rue, pour pousser les institutions à prendre des mesures pour contenir les prix des produits alimentaires. Dans la gouvernance alimentaire, quelque chose était allé de travers. Les Etats nationaux, sans doute pour la première fois, comprenaient qu'ils avaient perdu le contrôle des facteurs qui déterminent la sécurité alimentaire de leurs populations. La marchandisation des ressources naturelles était en train d'accélérer le phénomène de l'accaparement des terres (land grabbing) au détriment des populations paysannes locales. La crise financière incitait à la spéculation sur les produits alimentaires, en contribuant à la volatilité des prix. La nécessité de ramener la question alimentaire au centre du débat politique se faisait sentir, mais pour ce faire, il aurait fallu la présence d'un organisme représentatif et faisant autorité, avec lequel les gouvernements, les petits producteurs de denrées alimentaires et la société civile auraient pu traiter sur un pied d'égalité: cet organisme allait devenir le **Comité pour la Sécurité Alimentaire** (CSA) réformé, institué par les NU auprès de la FAO. Le 11 mai 2012 les **Directives volontaires** déjà citées, ont été formellement adoptées, elles représentent un **instrument indispensable pour promouvoir la souveraineté alimentaire**, car elles correspondent à une série de principes et de pratiques auxquels tous – les gouvernements, les institutions et les particuliers – peuvent se référer en matière d'administration et de gestion des ressources naturelles. Les thèmes abordés vont de la protection des droits communs de l'utilisation de la terre, des forêts et des ressources de la pêche, à la création de systèmes transparents pour le maintien des registres de comptabilité en passant par la question des droits de propriété pour les femmes. C'est pourquoi il est fondamental que les Pays européens les mettent immédiatement en application (le texte des Directives volontaires est téléchargeable à partir du site de la FAO: www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/).

LE "MONOPOLI" DES TERRES ARABLES ET LA NOUVELLE COLONISATION DUE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

C'EST EN 2008 que l'on découvre que l'entreprise sud-coréenne Daewoo Logistics était sur le point de louer un million d'hectares de terrains à Madagascar pour 99 ans. Le but était de produire **5 millions de tonnes de céréales et d'huile de palme pour la production énergétique à partir de 2023**. La main d'œuvre employée aurait été presque entièrement sud-africaine et les produits entièrement destinés à **l'exportation**. Un crime, dans un pays où

25% de la population souffre de graves carences alimentaires. A Madagascar, les soulèvements populaires ne se firent pas attendre et la presse internationale, informée par les réseaux de solidarité de la société civile, versa des litres d'encre sur cette affaire. Le président du Pays fut contraint à démissionner. Son successeur annula le contrat avec la Daewoo, mais le vol sournois des terres arables, avec ses implications sociales, a continué.

Selon des estimations divulguées par la Banque Mondiale, le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale et l'*International Land Coalition*, il y aurait entre 50 et 80 millions d'hectares achetés et vendus dans le monde, dont la moitié ou les deux tiers sont situés en Afrique. Les responsabilités de ce phénomène retombent aussi sur l'Europe, considérée comme l'un des investisseurs principaux, avec les pays de l'Asie centrale.

On peut définir l'accaparement des terres arables (*land grabbing*) de façon nuancée, par la concentration des terres dans les mains de peu d'investisseurs locaux et/ou étrangers, avec des

retombées souvent graves au niveau environnemental et social. A ce phénomène s'ajoute souvent celui de la concentration des activités décisionnelles en ce qui concerne l'utilisation des terres, avec des effets dévastateurs, même à long terme, pour les petits producteurs locaux.

De l'an 2000 à nos jours, il y a de plus en plus d'acteurs (Etats et entreprises privées) qui jouent au "Monopoli" sur la terre et une nouvelle et plus forte recrudescence du phénomène a eu lieu à partir de la crise (alimentaire, économique et financière) de 2007/2008. Depuis lors, les investissements fonciers dans les pays en voie de développement dans un but spéculatif, pour la production de biocarburants ou de nourriture destinés aux pays riches, ont subi une poussée dangereuse. La terre, reléguée au rang de "marchandise" a été, en fait, privée de son importance sociale, culturelle et alimentaire, alors que l'accaparement des terres, surtout sur le



IL Y AURAIT ENTRE 50 ET 80 MILLIONS D'HECTARES ACHÉTÉS ET VENDUS DANS LE MONDE, DONT LA MOITIÉ OU LES DEUX TIERS SONT SITUÉS EN AFRIQUE.

continent africain, provoque la destruction des écosystèmes, l'augmentation des prix alimentaires, des expropriations et la perte d'emplois.

En outre, la demande en énergie de combustibles fossiles de plus en plus grande et la nécessité de mettre un frein au changement climatique,

ont attribué aux agro carburants (maïs, graines oléagineuses et palme à huile) la position inconfortable de réponse "verte" au problème. Paradoxalement, cependant, ce sont justement le principe de durabilité et celui du respect des droits de l'homme qui ont commencé à céder le pas.

QUE SONT LES AGRO CARBURANTS?

Ce sont des carburants liquides dérivant de matières agricoles comme le maïs, les graines oléagineuses et les palmiers à huile. Quand ils sont mélangés avec des carburants normaux d'origine fossile, ils peuvent devenir une source d'énergie pour les transports. Leur avantage majeur devrait être leur impact environnemental peu élevé, dû à la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour le transport routier. Cependant, différentes études montrent des données contradictoires en ce qui concerne leur rendement effectif et la réduction des émissions de CO₂. La production des matières premières, en effet, basée sur la monoculture à grande échelle et sur une grande dépense en eau et fertilisants chimiques, est considérée comme hautement polluante, alors que la consommation d'énergie nécessaire à leur production est, souvent, considérée comme plus élevée que le rendement énergétique attendu du produit fini. Les agro carburants diffusés dans le commerce sont considérés comme de "première génération", c'est-à-dire réalisés à partir de technologies conventionnelles et ils sont en compétition avec les produits de la filière agro-alimentaire (maïs, palmier à huile, huile de graines de colza, etc.). Ce que l'on appelle "la deuxième génération" d'agro carburants, par contre, obtenue à partir des déchets, ne pourra probablement être introduite sur le marché qu'à partir de 2020. Les biocombustibles les plus diffusés sur le marché sont actuellement l'huile végétale pure, le biodiesel et le bioéthanol.

Une partie du monde scientifique soutient la thèse selon laquelle la course aux agro carburants a des effets dévastateurs sur les terroirs et les écosystèmes. Pour être vraiment “compétitifs” sur le marché, en effet, ces produits doivent avoir recours aux critères de l’agri-

culture industrielle: énormes extensions de terres arables consacrées aux monocultures ayant un impact irréversible sur la biodiversité, utilisation massive de pesticides et fertilisants chimiques - qui, à la longue, stérilisent les sols - et utilisation intensive des res-

LE GOÛT AMER DU SUCRE DANS L’OFFICE DU NIGER, MALI

A la fin de 2010, environ 819.567 hectares des terres les plus fertiles du Mali ont été loués ou achetés: il s’agit de presque un tiers des terres cultivables du Pays. La plupart des projets pour la production d’agro carburants se concentre, ici le long du fleuve Niger, dans la zone de de l’Office du Niger, à cause du potentiel important de sols irriguables et des possibilités offertes par l’Etat. L’un des projets plus controversés est le Markala Sugar Project, qui prévoit la croissance de la canne à sucre à des fins alimentaires et énergétiques (bioéthanol). La quantité de produit attendu est de 1,48 millions de tonnes sur une surface de plus de 140 km², égale à celle de la commune entière de Bologne. Mais son impact pourrait toucher une zone de 2.087 km² (presque autant que le Luxembourg) et 155.902 personnes, équivalant au nombre d’habitants de Cagliari. L’Ecological and Social Impacts Assessment, fait une liste des effets désastreux du projet, parmi lesquels : **la perte irréversible de la végétation et de la biodiversité, le risque élevé d’érosion des sols, la pollution de l’air et des couches aquifères et le déboisement** qui provoqueront des modifications substantielles à l’écosystème et à l’équilibre écologique, social et économique de la région. En outre, la population locale, qui dépend à 95% de l’agriculture, assistera à l’élimination de terrains et la population tombera dans l’insécurité alimentaire. On estime qu’environ 1.718 de familles dans 64 localités subiront les impacts négatifs du projet, alors que personne ne mentionne d’éventuelles compensations ou indemnités.

sources hydriques pour "accélérer" le cycle de vie des plantes et les rendre plus productives. Au vu de ces éléments, la question de savoir si les biocarburants sont vraiment compatibles avec le climat et l'environnement, est plutôt controversée. Un autre aspect qu'il ne faut pas oublier est celui de la sécurité alimentaire et des droits de l'homme des populations rurales.

La production d'agro carburants, pour des questions géographiques et d'opportunité économique, concerne généralement les pays qui ont le plus de problèmes alimentaires. En Afrique, par exemple, l'absence de lois sûres concernant la propriété foncière facilite la vente de la terre à des prix dérisoires de la part de l'Etat, qui est en général le seul "détenteur" réel de droits sur cette dernière et qui est donc en mesure de la céder à un prix qui peut attirer facilement les investisseurs (surtout étrangers). Des millions d'hectares de terres fertiles sont ainsi soustraits à la petite production familiale et de subsistance.

Rien qu'en 2009, par exemple, plus de 3.000 paysans ont été expropriés de leurs terres en Tanzanie pour laisser la place aux investissements étrangers. La nouvelle en a été donnée dans le cadre d'une étude présentée par la FFAE (Fédération des Fermiers d'Afrique de l'Est), partenaire d'EuropAfrica, au cours de la présentation du rapport *Biocarburant une injustice?* à partir duquel ce document a été rédigé.



DES MILLIONS D'HECTARES DE TERRES FERTILES SONT AINSI SOUSTRATS À LA PETITE PRODUCTION FAMILIALE ET DE SUBSISTANCE. RIEN QU'EN 2009, PAR EXEMPLE, PLUS DE 3.000 PAYSANS ONT ÉTÉ EXPROPRIÉS DE LEURS TERRES EN TANZANIE POUR LAISSER LA PLACE AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS.

BIOÉNERGIES DE L'ADDAX: COMMENT LES "MEILLEURS" ACCORDS PROVOQUENT DES INÉGALITÉS

L'Addax Bioenergy est une entreprise suisse qui est à l'origine d'un projet pour la production de bioéthanol à partir de la canne à sucre a Makeni, en Sierra Leone. L'entreprise a l'ambition de devenir *"une référence pour l'investissement responsable et d'offrir, dans ses plantations, du travail à au moins 2000 personnes, en garantissant développement et infrastructures"*. Les marchés naturels de destination du produit fini devraient être l'Europe et la Sierra Leone elle-même. Mais un rapport de Bread for All soulève la question de savoir s'il est possible de *"produire du bioéthanol dans un pays qui n'est pas auto-suffisant du point de vue alimentaire et où la malnutrition touche un tiers de la population"*. Le risque que l'entière production de biocarburants soit exportée est réel, comme l'a confirmé une étude de l'Oakland Institute. En outre, il ressort d'interviews à la communauté locale qu'aucune consultation n'a été prévue par l'Addax et une bonne partie de la population intéressée par le projet n'était au courant de rien. Comme si cela n'était pas suffisant, les paysans ont communiqué qu'aucune sorte de compensation ne leur a été offerte pour les dommages subis alors que les profits de l'entreprise seront élevés et les entrées pour la communauté locale, extrêmement modestes: **l'Addax recevra une rente annuelle de 53 millions de dollars alors que ses travailleurs recevront 2% de la valeur ajoutée.** Les propriétaires qui ont loué les terres obtiendront une compensation égale à **0,2% de la valeur ajoutée (moins d'un dollar par mois)**. Les conseils de district, les administrateurs et le gouvernement recevront comparativement des sommes réduites et l'Addax ne paiera même pas d'impôts, car le gouvernement de la Sierra Leone lui a promis diverses exemptions.

Les conséquences sociales de la course aux agro carburants, vont cependant bien au-delà des expropriations, car elles déterminent l'augmentation et **la volatilité des prix alimentaires** à l'échelle globale. A ce propos, l'exemple du maïs aux Etats-Unis est paradigmatique, comme le décrit le Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à la Nourriture, Olivier De Schutter: **Au cours des 10 dernières années, l'augmentation de la demande de ce céréale dépendait pour plus de 70% de la demande en bio et agro carburants, avec des impacts négatifs sur les populations les plus pauvres.** Cette affirmation a été ultérieurement entérinée, en août 2012,

par le Directeur Général de la FAO José Graziano Da Silva qui, à propos de la grave sécheresse qui a touché les Etats-Unis, a rappelé que «Les USA doivent agir sur les biocarburants pour éviter une crise alimentaire». Il affirme que 40% de la récolte de maïs, a été utilisée à des fins énergétiques alors que les gens doivent faire face à une montée en flèche des prix de la nourriture.

Enfin, un autre effet défavorable s'ajoute aux précédents, tout aussi important pour la communauté vivant dans les zones où se trouvent les grandes plantations servant à la production de carburants végétaux : **la perte de leurs emplois.**

AGRO CARBURANTS

DU CIEL GRIS DE BRUXELLES AU SOLEIL D'AFRIQUE

DE 2000 À 2009 la production globale du **bioéthanol a quadruplé alors que celle du biodiesel a carrément décuplé²**. Tout cela a été possible grâce aux mesures de soutien adoptées par les gouvernements nationaux: avantages fiscaux, tarifs d'importation et différents arrangements entre ces tarifs afin de rendre le secteur particulièrement rémunérateur. Aujourd'hui, plus de 50 pays ont adopté l'utilisation d'un mélange d'essence en ce qui concerne le transport routier et beaucoup d'autres ont annoncé qu'ils auront bientôt recours à des quotas pour les bio et les agro carburants. Les Etats-Unis, par exemple, ont

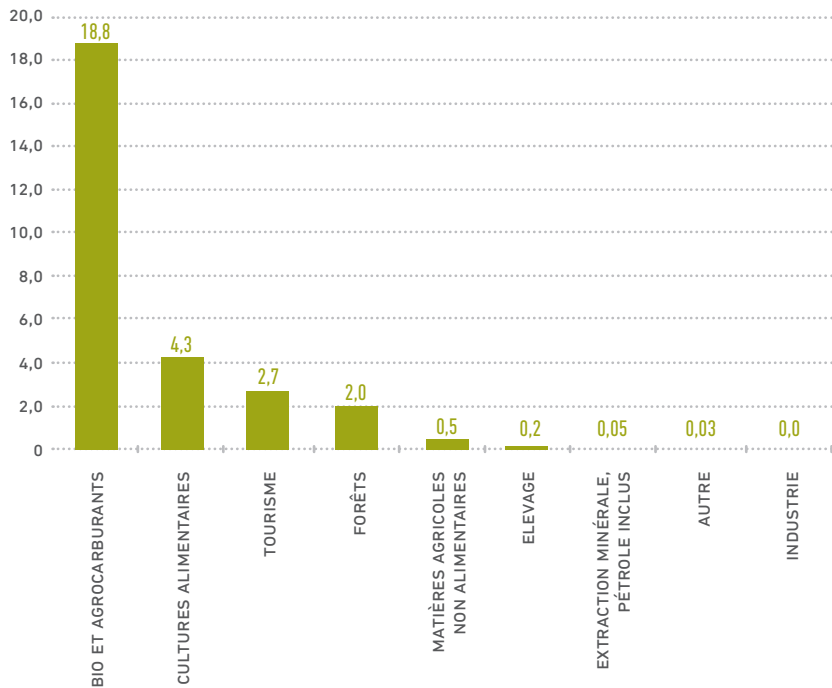
indiqué l'objectif de 130 milliards de litres annuels avant 2022; le Japon, 800 millions de litres avant 2018 et la Chine 12 millions de tonnes avant 2020. L'Europe, enfin, est bien placée, en se positionnant parmi les acteurs les plus ambitieux: afin d'accroître la sécurité des approvisionnements énergétiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, **la Directive sur les Energies Renouvelables (DER), adoptée par l'Union en 2009, fixe l'objectif de 10% de biocarburants dans le transport routier avant 2020.**

Un tel projet signifie, d'après les estimations de l'Agence Internationale pour

2. FAO, FIDA, FMI, OCDE, CNUCED, PAM, Banque Mondiale, OMC, IFPRI et HLT des NU, "Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses" (Juin 2011), p. 26.

ACQUISITIONS DE TERRE PAR SECTEUR EN AFRIQUE

Nombre d'hectares (millions)



Source: W. Anseeuw, L. Alden, L. Cotula, M. Taylor, "Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project" IIED, CIRAD e ILC (janvier 2012), p. 25.

l'Énergie, que la surface de la terre indispensable à la production des matières premières à la base des biocarburants devrait augmenter, en 40 ans, de plus de 333%. Et cette prévision est parmi les plus optimistes.

C'est pourquoi, il est évident que pour satisfaire la demande croissante d'agro carburants, l'Europe devrait, malgré elle,

favoriser le phénomène de l'acaparement des terres. Dans ce cas, les conséquences involontaires de la Directive européenne pourraient se manifester de **trois façons différentes** : 1) production en Afrique des agro carburants européens; 2) importation de la nourriture du continent africain; 3) spéculation sur les réserves foncières (*land banking* spéculatif).

1. LA PRODUCTION EN AFRIQUE DES AGRO CARBURANTS UTILES AU MARCHÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Si les courbes de demande et de croissance de bio et agro carburants et les objectifs imposés par la Directive (DER) devaient rester inchangées, **la Banque Mondiale estime pour l'Eu-**

rope une importation égale à 53% de ses carburants végétaux avant 2020. Personne ne précise, encore une fois, qui devrait se charger de cette production. Les acteurs probables pourraient être les pays où, à parité de conditions géographiques et pluviométriques, l'achat et la location de la terre ont les prix les plus bas.

La Commission Européenne a rappelé plusieurs fois à ce propos que la plus grande partie de la production s'effectue in Europe. Selon *the Guardian*,



LA SURFACE DE LA TERRE INDISPENSABLE À LA PRODUCTION DES MATIÈRES PREMIÈRES À LA BASE DES BIOCARBURANTS DEVRAIT AUGMENTER, EN 40 ANS, DE PLUS DE 333%.

ORIGINE DE CERTAINES ENTREPRISES QUI INVESTISSENT DANS LES BIO ET AGROCARBURANTS DANS LES PAYS AFRICAINS, SELON THE GUARDIAN

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE D'ENTREPRISES	PAYS AVEC DES CONCESSIONS FONCIÈRES
ROYAUME UNI	11	GHANA, GUINÉE, LIBERIA, MADAGASCAR, MALAWI, MALI, MOZAMBIQUE, NAMIBIE, SÉNÉGAL, TANZANIE, ZAMBIE
ITALIE	7	CONGO BRAZZAVILLE, ETHIOPIE, GHANA, GUINÉE, KENYA, SÉNÉGAL
ALLEMAGNE	6	ETHIOPIE, GHANA, MADAGASCAR, MALI, KENYA, TANZANIA, ZAMBIA
FRANCE	6	BÉNIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, GUINÉE, MALI, MOZAMBIQUE, SÉNÉGAL, TOGO
USA	4	BURKINA FASO, ETHIOPIE, MALI, MOZAMBIQUE, KENYA, TANZANIE, SIERRA LEONE, TOGO, OUGANDA
CANADA	4	RD CONGO, MALAWI, MOZAMBIQUE, KENYA, ZAMBIE
PAYS SCANDINAVES	4	GHANA, TANZANIE
BELGIQUE	3	CAMEROUN, ETHIOPIE, TANZANIE
SUISSE	3	MALAWI, KENYA, SIERRA LEONE
PAYS-BAS	2	TANZANIE
CHYPRE	1	GHANA, CÔTE D'IVOIRE

Source: Damian Carrington e Stefano Valentino, "Biofuels boom in Africa as British firms lead rush on land for plantations"; The Guardian online, (31 mai 2011). <http://www.guardian.co.uk/environment/2011/may/31/biofuel-plantations-africa-british-firms> NB: les concessions comprennent tous les terrains négociés, même seulement par un accord ou un loyer formels, etc.



LA BANQUE MONDIALE ESTIME POUR L'EUROPE UNE IMPORTATION ÉGALE À 53% DE SES CARBURANTS VÉGÉTAUX AVANT 2020.

par contre, au moins la moitié d'une superficie totale de 3,2 millions d'hectares dans les pays entre le Sénégal et le Mozambique serait destinée à l'exploitation d'agro carburants de la part de 11 entreprises britanniques. Dans le calcul, les entreprises européennes d'autres nationalités ont bien évidem-

ment été exclues. D'ailleurs, déjà au début de l'année 2010, dans la liste des dix premiers pays importateurs d'éthanol en Europe figuraient aussi l'Égypte et le Soudan, et une prévision pour l'application de la production étrangère des agro carburants est déjà insérée dans cette Directive.

2. L'IMPORTATION DE NOURRITURE DU CONTINENT AFRICAIN

Même dans l'hypothèse où l'Union Européenne parvenait à couvrir, uniquement par la production interne, sa demande en biocarburants, le phénomène de l'accaparement des terres ne

serait pas pour autant inexistant et l' le phénomène du **Changement indirect de l'utilisation de la terre** (*Indirect Land Use Change - ILUC*) pointerait le bout de son nez. En soustrayant

des terres arables pour les employer, presque totalement, dans la production énergétique, l'Europe devrait trouver son approvisionnement alimentaire ailleurs, en détruisant souvent des forêts, des tourbières, des pâturages ou autres écosystèmes riches en carbone.

Encore une fois, la terre se trouve au centre de ce "Monopoli" à haut risque, il y a et il faudra chercher des zones les plus fertiles - très probablement - de l'autre côté de la Méditerranée.



EN SOUSTRAYANT DES TERRES ARABLES POUR LES EMPLOYER DANS LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE, L'EUROPE DEVRAIT TROUVER SON APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AILLEURS, EN DÉTRUISANT D'AUTRES ÉCOSYSTEMES.

3. LA DIFFUSION ET L'EXACERBATION DE LA SPÉCULATION SUR LES RÉSERVES FONCIÈRES (LAND BANKING SPÉCULATIF)

L'un des effets le plus controversé des politiques européennes sur les carburants végétaux concerne la possibilité d'augmenter artificiellement la valeur économique de la terre. Ce processus, qui entraîne la spéculation sur la terre s'appelle la **spéculation sur les réserves foncières** (*land banking* spéculatif). Les investissements ne sont pas finalisés en vue de la

culture de produits alimentaires ou énergétiques, mais plutôt de la spéculation sur les fonds ruraux, dans la perspective que leur valeur augmente à l'avenir. Cependant, au cours des dernières années, de nombreux investisseurs ont pris l'habitude d'acquérir de grandes quantités de terres arables, sans les utiliser, en prévision de gains futurs.

L'ENI AU CONGO BRAZZAVILLE

L'ENI a signé en 2008 un accord avec le gouvernement de la République du Congo pour réaliser le projet *Palm Oil*, destiné à la **production extensive d'huile de palme** à des fins alimentaires et, surtout, énergétiques. Les agro carburants produits auraient dû avoir comme destination naturelle le marché des transports européens.

Les deux zones indiquées dans le projet, pour lesquelles les études de faisabilité viennent de se terminer, se situent dans la partie méridionale du pays à la frontière avec le Gabon et avec la République Démocratique du Congo, entre les régions de Tchikatanga et de Tchikatanga-Makola sur une surface totale de plus de **70.000 hectares**. Une extension qui ferait de Palm Oil l'un des plus grands et ambitieux projets du Continent pour la production d'huile de palme.

Cependant, l'augmentation de la demande de ce produit pour la production énergétique, en favorisant la hausse vertigineuse des prix de la matière première utilisée également à des fins alimentaires, aurait des conséquences négatives sur la population congolaise, dont la moitié vit **en-dessous du seuil de pauvreté**.

ESTOMAC VIDE ET RÉSERVOIR PLEIN

L'EXACERBATION DU CONFLIT ET LE RÔLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES

COMME NOUS L'AVONS déjà mentionné, c'est en Afrique que l'on remarque les impacts les plus évidents des politiques européennes en ce qui concerne les agro carburants. Là-bas, l'acaparement des terres prend l'aspect d'une catastrophe **sociale**, en se transformant en une **nouvelle forme de colonisation**. Actuellement, les organisations paysannes africaines luttent âprement pour mettre fin à la spoliation de leurs terres et donc de leur avenir.

Même la Banque Mondiale, en 2009, déclarait que "les effets sociaux de la course aux bio-carburants, sont destinés à se

faire sentir de plus en plus dans les pays où il n'existe pas de normes pour la tutelle, l'utilisation et l'accès à la terre, ce qui a comme conséquence l'aggravation des conflits". En Afrique, ces derniers explosent avec une violence que l'on perçoit à peine de ce côté-ci de la Méditerranée. A Fanaye, au Sénégal, par exemple, en octobre 2011, 2 personnes sont mortes et 22 ont été blessées au cours d'affrontements qui ont impliqué la communauté locale, disposée à tout pour bloquer le projet du groupe Vescovini qui lui aurait soustrait 70.000 hectares de terres arables. Pendant la protesta-

LES RÉSEAUX PAYSANS AFRICAINS

Depuis quelques années, les réseaux d'organisations paysannes africaines jouent un rôle croissant dans la lutte contre l'accaparement des terres. Composées en général de petites organisations locales ou de consortiums de producteurs agricoles à petite échelle, elles ont été créées pour fournir un soutien aux paysans d'Afrique, qui sont les acteurs fondamentaux dans la lutte contre la faim. En effet, c'est désormais un fait acquis que ce sont eux, représentant la plupart des Africains, qui pourraient nourrir plus de 70% des habitants du continent tout entier, grâce à un modèle de production agro-écologique. Cependant, en l'absence de cadres juridiques et d'investissements adéquats dans l'agriculture familiale, les petits cultivateurs deviennent les victimes des investissements et des acquisitions de terres arables à grande échelle. Les organisations paysannes essaient malgré tout d'obtenir un meilleur accès aux ressources naturelles et à la nourriture pour les communautés locales en favorisant des dynamiques de développement de l'économie rurale.

La Plate-forme panafricaine des réseaux régionaux d'organisations paysannes (PAFO – Pan-African Farmers Organisation) comprend les 5 réseaux régionaux paysans. Parmi eux, le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest – Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique Occidentale), l'EAF (Eastern Africa Farmers Federation – Fédération des paysans de l'Afrique de l'Est) et la PROPAC (Plate-forme Régionale des Paysans de l'Afrique Centrale) – sont les partenaires de la Campagne EuropAfrique.

tion, les gens – comme cela arrive ailleurs sur le continent – se plaignent de n'avoir été consultés au cours d'aucune phase du processus, et d'avoir été **escroqués par des contrats ambigus** et souvent incompréhensibles. En outre, ils insistaient sur le fait qu'ils n'avaient eu droit à

aucun remboursement ni indemnisation, à la suite de l'expropriation des terres. Tout cela est évidemment en contradiction avec ce qui est déclaré dans l'article 21 de la Charte africaine des droits de l'homme : *Toutes les populations doivent disposer librement de leurs richesses et ressources*

naturelles. Ce droit doit être exercé dans l'intérêt exclusif des populations qui, en aucun cas, ne peuvent en être privées. Dans l'éventualité où elles en seraient privées, les populations doivent avoir droit au remboursement de leurs proprié-

LE PROJET DE LA SBE AU SÉNÉGAL: CÉ QUE LES CONTRATS NE DISENT PAS

Au Sénégal, le plus grand danger provient du *jatropha*, dont on obtient des graines oléagineuses pour la production de biocarburants. Une étude conduite entre 2011 et 2012 par la plate-forme nationale paysanne, le *Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux* (CNCR), a évalué les effets d'un projet promu en 2007 à Beude Dieng par la SBE – à participation italienne – pour une plantation de 10.000 hectares de *jatropha* qui aurait dû rapporter entre 2000 et 2500 litres d'huile végétale par an, pendant une période pilote de 5 ans. Après des tensions avec la population locale, la SBE est parvenue à continuer le projet en créant la coopérative agricole de *Beude Dieng* (CABD) avec la participation de 216 membres de la communauté rurale. En échange de la terre, la population aurait eu droit à un système d'irrigation, quelques petites plantes de *jatropha* et un support technique, en plus de fertilisants et de pesticides. Quand les autochtones ont décliné l'offre, ils ont subi toutes sortes de pressions et d'intimidations, également de la part des autorités locales. Les gens se plaignent maintenant des **contrats obscurs et peu clairs, où même la date de conclusion du projet pilote semble être floue**. Mais ce n'est pas tout: la production de *jatropha* n'a été achetée qu'une seule fois et sa valeur n'a pas dépassé les 300 euro. Les promesses en termes de création d'emploi et d'augmentation des revenus n'ont pas été respectées et la terre est devenue rapidement presque stérile. Marius Dia du CNCR nous raconte tristement dans une interview qu'à Beude Dieng, il n'y a encore que 5 ans, on produisait 320 kg de cacahuètes par hectare. Aujourd'hui, dans cette zone, on en produit à peine 50 kg et la même baisse existe aussi dans la production des melons et dans d'autres cultures. "Les gens ont faim et c'est de la faute du *jatropha*", déclare-t-il. Les habitants du village ont décidé d'attendre patiemment la fin du projet pilote pour récupérer leurs champs. Mais il semble que le contrat signé entre le président de la coopérative et la SBE en mai 2009 concède la terre pour 20 ans au lieu de 5. Entretemps, l'entreprise garde la propriété de tous les outils et les terrains.

tés suivant les voies de droit en vigueur et elles doivent en obtenir une compensation adéquate.

Le Sénégal, par exemple, est un pays où les organisations paysannes sont bien organisées. Leurs protestations parviennent sans aucun doute à faire beaucoup de bruit, et à obtenir des résultats, comme dans le cas de Fanaye où le soulèvement populaire a réussi, du moins jusqu'à maintenant, à bloquer le projet. Mais partout en Afrique des conflits couvent, ayant pour cause la lutte pour la nourriture et pour les ressources.

Bien que le lobby énergétique soit l'un des plus puissants au monde, il serait erro-

né de penser que les incitations aux agrocarburants sont une pratique exclusivement européenne ou occidentale: en effet, on compte au moins 30 pays africains, en première ligne dans ce domaine. Le gouvernement éthiopien, par exemple, a proposé en 2007 une "Stratégie pour le développement et l'utilisation des biocarburants", dans laquelle il a identifié 23,3 millions d'hectares de terrain (20% de la surface du pays) afin d'augmenter la production de ces produits. Par contre, sous d'égide du Sénégal, en 2006, 15 pays ont signé le traité constitutif de la PANPP – *Pays Africains Non-Producteurs de Pétrole*, dans lequel l'un des objectifs est justement de mettre en œuvre la production d'agro carburants afin de différencier l'offre énergétique. La Tanzanie et le Swaziland, à contre-courant, ont récemment décidé de s'éloigner de ce secteur. La possibilité d'attirer de gros investissements – surtout étrangers – continue, cependant, de faire des adeptes.



LE GOUVERNEMENT ÉTHIOPIN A IDENTIFIÉ LE 20% DE LA SURFACE DU PAYS AFIN D'AUGMENTER LA PRODUCTION D'AGRO CARBURANTS.

LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

LES POLITIQUES QUI FAVORISENT LES BIOCARBURANTS SONT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.

LA TERRE, dans les communautés rurales, est depuis toujours la plus grande et authentique modalité de rachat : la posséder et pouvoir la travailler, signifie avoir un avenir pour soi et sa famille. Cela signifie surtout avoir une échappatoire contre la faim. Pour comprendre la gravité des effets des politiques favorisant les biocarburants, il suffit de jeter un coup d'œil aux milliers de familles paysannes expropriées en Ouganda, en Tanzanie, au Sénégal ou au Mali par les monocultures de jatropha ou d'huile de palme. Destinés à l'exportation, ces produits

n'apportent aucun bénéfice à la population locale, pas même en termes de création d'emplois, et ils compromettent l'accès à la terre et à l'eau pour les paysans, les éleveurs et les petits pêcheurs. Des noyaux familiaux entiers se retrouvent ain-



DESTINÉS À L'EXPORTATION, CES PRODUITS N'APPORTENT AUCUN BÉNÉFICE À LA POPULATION LOCALE, PAS MÊME EN TERMES DE CRÉATION D'EMPLOIS.

si privés de toute source de subsistance et, souvent même d'un lieu pour vivre.

Par conséquent les politiques européennes sur les biocarburants ne respectent pas le cadre juridique complexe offert par la Charte fondamentale des droits de l'homme ni celui de la convention internationale sur les droits économiques, culturels et sociaux (CIDECS), visant à préserver les droits économiques, culturels et sociaux (DECS), parmi lesquels le droit à l'alimentation. Ces deux textes ont été ratifiés par l'Union Européenne et par les pays membres et sont donc obligatoires, ils imposent des obligations qui doivent être res-

pectées, non seulement sur le territoire de l'UE, mais aussi envers les populations des pays tiers. **Malgré cela, l'UE viole la loi internationale des droits de l'homme sur au moins 4 points concernant:**

- A) L'estimation inexistante ou inadéquate des impacts des politiques sur les droits de l'homme.** La Directive pour les Energies Renouvelables (DER), en effet, considère seulement les impacts environnementaux et pas les impacts sociaux, et de plus il ne s'agit que d'une évaluation ex post.
- B) Les retombées** – d'ailleurs largement prévisibles – **de la DER sur les droits des populations africaines**, comme en témoignent les cas de Fanaye et du Delta du Tana (Kenya).
- C) L'absence de réglementation des contrôles sur les entreprises ou sur les particuliers de nationalité européenne** qui investissent à l'étranger en achetant des terres, et sont



**LES POLITIQUES
EUROPÉENNES SUR LES
BIOCARBURANTS NE
RESPECTENT PAS LE CADRE
JURIDIQUE OFFERT PAR LA
CHARTRE FONDAMENTALE DES
DROITS DE L'HOMME.**

donc susceptibles de violer les droits de l'homme. Les normes sur les droits fondamentaux prévoient l'adoption, de la part des Etats, de mesures de sanction et de contrôle sur les particuliers et/ou les entreprises ayant leur siège dans le territoire de l'Union, mais passibles de violer les droits de l'homme en dehors des frontières nationales.

D) L'absence de prévision des mesures concernant l'accès aux remboursements en faveur des victimes des violations des droits de l'homme en Afrique. Il faudrait, en effet, reconnaître à ces personnes la possibilité d'obtenir une indemnisation de la part de l'UE si les violations qui les concernent ont été commises en impliquant des acteurs européens.

Il faut souligner qu'en juin 2012, l'Union Européenne a préparé un cadre stratégique, comprenant un plan pour la tutelle des droits de l'homme et contre l'incohérence de certaines de ses politiques. A cette occasion, la

nomination d'un Représentant Spécial de l'Union a été proposée pour les droits de l'homme. Catherine Ashton, haut Représentant pour les Affaires Etrangères, a fait le commentaire suivant: "Les droits de l'Homme sont une priorité et un fil d'argent qui traverse tout ce que nous faisons dans les relations extérieures. Avec ces mesures, nous voulons renforcer l'efficacité et la visibilité de la politique UE dans ce secteur. Le cadre établit les principes, les objectifs et les priorités pour améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques de toute l'UE, à travers la participation des Etats membres, les institutions européennes et la société civile".



IL FAUDRAIT RECONNAÎTRE À CES PERSONNES LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR UNE INDEMNISATION DE LA PART DE L'UE SI LES VIOLATIONS QUI LES CONCERNENT ONT ÉTÉ COMMISES EN IMPLIQUANT DES ACTEURS EUROPÉENS.

DROITS DE L'HOMME ET AGROCARBURANTS: LA DESTRUCTION DU DELTA DU TANA, KENYA

La région du Delta du Tana est une zone protégée, d'une beauté incomparable, dont les habitants vivent en contact étroit avec une nature luxuriante et pratiquent une agriculture basée sur le respect de l'environnement et des ressources naturelles. Mais une étude de la FFAE montre que cette zone est déjà dévastée par deux projets pour la production d'agrocarburants: le *Tana River Integrated Sugar Project – TISP* et le *Bedford Jatropa Plantation*.

Les niveaux d'eau, auparavant totalement à la disposition des communautés humaines et animales, baissent dangereusement à cause des activités le long du fleuve. Les poissons diminuent à vue d'oeil et les communautés de pêcheurs observent, désolés, les paniers vides. Mais également l'accès aux canaux d'irrigation, indispensable pour arroser les petites cultures des paysans, n'est pas permis sans l'autorisation officielle de la compagnie et des autorités. Les gens ont faim. En outre, pour laisser la place aux monocultures, la population d'un villane (Mkoko) a déjà été chassée en 2010, sans recevoir de compensation. Une autre communauté (Wema) a intenté un procès pour se voir reconnaître le principe d'inviolabilité de ses terres ancestrales, mais la sentence n'a pas encore été émise. Les menaces à l'accès à la terre sont malheureusement "ancrées dans une longue histoire d'insécurité de la propriété, légitimée par les vieilles lois foncières kényanes, actuellement en révision".

Sur 8 projets à grande échelle au Kenya, plus de la moitié sont destinés uniquement à l'exportation. Le pays ne se présente pas comme un marché compétitif pour les investisseurs. Seul un moratoire sur l'exportation d'agro carburants pourrait empêcher un tel scénario.



«LES DROITS DE L'HOMME SONT UNE PRIORITÉ ET UN FIL D'ARGENT QUI TRAVERSE TOUT CE QUE NOUS FAISONS DANS LES RELATIONS EXTÉRIEURES»

– CATHERINE ASHTON

L'INCOHÉRENCE AVEC LES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'UE

“L’OBJECTIF PRINCIPAL de la politique de l’Union dans le secteur de la coopération au développement est la réduction et, à terme, l’élimination de la pauvreté. L’Union tient compte de ces objectifs dans l’application des politiques qui peuvent avoir une incidence sur les PVD”.

C’est ce que déclare l’article 208 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne. Selon ce texte, les politiques de l’UE et des Etats Membres – y compris les politiques énergétiques – **ne peuvent pas contredire les objectifs de la coopération au développement**, en insistant donc sur la nécessité

d’une cohérence de fond dans les stratégies et mesures adoptées.

Pendant, la course à la terre, entreprise par les objectifs DER, risque de contredire ce principe, en induisant le paradoxe de la violation des normes communautaires de la part de l’Europe elle-même. La valeur prioritaire des objectifs de la coopération au développement a été souvent répétée au niveau communautaire, entre autres par Dacian Ciolos, commissaire européen, qui, à plusieurs reprises, a souligné que *“l’un des objectifs fondamentaux de l’Union est de promouvoir les investissements dans l’agriculture durable et à petite échelle,*

car ils sont essentiels à assurer la *sécurité alimentaire*". C'est pourquoi, le critère indispensable est la "mise en sécurité de l'accès à la terre" de la part des petits producteurs grâce à des "approches efficaces qui respectent les différentes fonctions de l'agriculture et l'intensification des modèles durables d'un point de vue écologique". Exactement le contraire de ce qui se produit avec la course aux agro carburants qui favorise le leitmotiv de la concentration, dans les mains **d'investisseurs peu nombreux et puissants**, d'immenses fonds ruraux dominés par l'agriculture industrielle, non durable



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST EXACÉRBEÉ JUSTEMENT PAR LES POLITIQUES FAVORISANT LA DEMANDE EN AGRO CARBURANTS.

et à grande échelle.

Le Parlement Européen lui-même et le *High Level Panel of Experts (HLPE)* sur la nutrition et le droit à la nourriture, organe faisant autorité au sein du Comité de sécurité alimentaire mondial, ont souvent souligné que l'insécurité alimentaire est exacerbée justement par les politiques favorisant la demande en agro carburants.

"Du reste - conclut le HLPE - le développement spectaculaire de l'industrie des biocarburants a été possible à cause de l'aide publique massive. D'une façon assez incohérente, l'UE et les Usa ont encouragé la demande de produits agricoles à travers l'aide aux agro carburants, en réduisant en même temps celle de la production agricole, à l'intérieur des pays comme à l'extérieur". Le quota officiel de l'aide publique destinée aux pays OCDE pour le secteur agricole est d'ailleurs passé de 18% dans les années '80 à un misérable 6% de nos jours. Une espèce de "déclaration d'intention" qui dénature complètement la valeur sociale, culturelle et écologique de l'agriculture.

CONCLUSIONS

LA TERRE APPARTIENT AUX MORTS,
POUR LES CONSERVER DANS LA
MÉMOIRE; AUX VIVANTS, POUR QU'ILS
PUISSENT SE NOURRIR; ET À CEUX QUI
DOIVENT ENCORE NAÎTRE CAR C'EST À
EUX QUE NOUS DEVONS LA LAISSER.
(PROVERBE AFRICAIN)

CE PROVERBE ÉCLAIRE notre propos car il reconnaît à la terre sa haute valeur culturelle, sociale et aussi économique, tout en l'excluant de toute considération qui puisse la reléguer au simple rôle de "marchandise". Et pourtant, la course à l'accaparement des terres en Afrique est en train de mettre ce concept à rude épreuve.

Il serait limité cependant de considérer les conséquences néfastes de la course aux agro car-

burants comme une prérogative exclusivement africaine. En Europe Orientale, par exemple, il y a entre 20 et 40 millions d'hectares de terres arables à haut potentiel qui pourraient être utilisées pour la production énergétique à grand échelle. Les zones les plus "appétissantes" seraient situées en Ukraine et en Roumanie. Et leur prix promet d'être extrêmement compétitif: entre 10 et 15 fois inférieur à la moyenne des terrains



**IL EST NÉCESSAIRE
D'INTRODUIRE COMME
MOMENT FONDAMENTAL
DANS LE PROCESSUS QUI
AMÈNE À LA DÉFINITION
DES POLITIQUES, LA
CONSULTATION AVEC LES
ORGANISATIONS PAYSANNES.**

argentins.³

Si la menace de plus en plus actuelle du *global warming* nécessite des mesures et des prises de position urgentes, l'Europe a certainement les moyens d'identifier des réponses différentes avec une série de normes appropriées. Un éventail de solutions possibles est déjà en train de s'offrir à nous. Des alternatives valables peuvent être trouvées, ou existent déjà: les voitures électriques en sont un exemple. Mais il faut considérer le problème de manière multi-forme et non partiel, en tenant compte aussi de la nécessité de

revoir nos styles de vie consommant toujours plus d'énergie en faveur d'une consommation plus sage. D'autre part, il est nécessaire de **remettre l'être humain et les groupes sociaux au centre de la discussion** et d'introduire comme moment fondamental dans le processus qui amène à la définition des politiques, **la consultation** avec les parties en cause – plus particulièrement les organisations paysannes, africaines et européennes.

Il est fondamental en outre de rappeler le rôle clé qui peut être joué par les premiers véritables auteurs d'un changement possible : les gouvernements et les institutions africaines.

LES PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En février 2012 au cours du débat qui a animé la présentation du Rapport d'EuropAfrica "(Bio)

3. Visser, O. e Spoor, M. 2011. "Land grabbing in post-Soviet Eurasia: the world's largest agricultural land reserves at stake", *The Journal of Peasant Studies*, Vol. 38 (2).

carburant une injustice?”, il est devenu évident que la discussion entre les parties (représentants des institutions européennes, société civile et organisations paysannes africaines) avait comme objectif un idéal commun : définir des politiques européennes plus transparentes, globales et cohérentes.

Dans ce but, les représentants de la société civile ont recueilli **des propositions, adressées aux membres de la Commission au sujet des biocarburants. La société civile espère que l’UE en tiendra compte, en particulier dans le cadre du rapport de monitoring sur les effets des politiques favorisant la production des carburants végétaux, que la Commission devra justement présenter, avant fin 2012.** Les recommandations suivantes se basent sur le postulat qu’il n’existe aucune raison, a priori, de s’opposer aux agro carburants. S’il s’avérait possible de prouver leur durabilité et, en même temps, leur capacité de sauvegarder les droits de l’homme, ils méri-

teraient d’être soutenus. Cinq points fondamentaux ont été plus spécifiquement identifiés :

1. L’UE est tenue de respecter ses obligations et ses engagements. Même si le débat sur les biocarburants est très controversé, les politiques ne devraient, quoi qu’il en soit, pas favoriser les phénomènes tels que l’accaparement des terres. Aucune politique, en effet, ne peut être appliquée au détriment de la sécurité alimentaire ou de la vie des personnes. Il est donc fondamental, que l’Union Européenne prenne en considération, dans le processus de définition et d’évaluation des politiques, des données aussi bien quantitatives que qualitatives.



L’IDÉAL COMMUN EST DE DÉFINIR DES POLITIQUES EUROPÉENNES PLUS TRANSPARENTES, GLOBALES ET COHÉRENTES.

2. Une approche préventive est indispensable en ce qui concerne la question des biocarburants. Les décisions prises aujourd'hui sur la gestion et l'utilisation de la terre, pourraient, en effet, avoir des conséquences néfastes pour les prochaines décennies.

3. Il est fondamental de donner plus d'importance à la **consultation** avec les parties qui sont susceptibles d'être touchées par les politiques sur les biocarburants, en les impliquant dans les processus qui les concernent. Leurs préoccupations et propositions devraient être prises en considération dans les processus de définition des politiques.

4. Il est opportun de donner plus d'importance à la **recherche de réponses toujours nouvelles**, en imaginant des mécanismes de consultation et de transparence innovateurs, ainsi que de contrôle sur les entreprises européennes qui font des investissements à l'étranger, etc. Le

Comité pour la Sécurité Alimentaire (CSA), avec ses nombreux exemples de participation à plusieurs niveaux, pourrait offrir un point de référence dans cette recherche. Enfin, une autre idée intéressante pourrait être de créer un espace de dialogue entre les organisations paysannes africaines (entre autres), l'UE, les organisations de la Société Civile et les gouvernements des pays intéressés, dans le cadre du processus d'évaluation des politiques européennes devant avoir lieu en 2012.

5. Une attitude courageuse de la part des Institutions Européennes. En se projetant dans l'avenir, l'Union Européenne devrait réussir à trouver le courage de réviser sa politique sur les biocarburants en s'assurant que cette dernière ne porte pas préjudice aux personnes en Afrique.

Il faut cependant faire une dernière considération: derrière la course aux agrocari-

burants, il n'y a pas que des motivations d'ordre environnemental. L'Europe est en effet l'un des principaux producteurs de ces carburants à l'échelle globale. Les intérêts économiques autour de ce secteur sont énormes et soutenus par un lobby extrêmement influent qui a tout à gagner des dispositions de la Directive actuelle sur les énergies renouvelables. En outre, l'Union fait les frais d'une dépendance non négligeable des importations énergétiques. Pour affronter ce problème et sans que la compétitivité du Continent ne soit menacée, il est indispensable de différencier l'offre. Mais de mauvaises décisions politiques aujourd'hui pourraient avoir des conséquences terribles,

et non seulement en Afrique, pendant des décennies. Les prochaines années seront cruciales pour essayer de freiner les effets néfastes des choix sur les agro carburants. Dans le cadre du CSA, la plupart des propositions de la communauté locale ont pu enfin bénéficier d'une tribune internationale d'exception pour être prises en considération. L'idéal commun et le cri d'alarme lancé par les petits producteurs africains, les peuples autochtones sud-américains et asiatiques et par les communauté agricoles du monde entier, partent d'une idée simple: **il n'est pas trop tard pour tout faire pour éviter de laisser à nos enfants une "orange bleue" avariée à la place de la Planète Terre.**

BIBLIOGRAPHIE

- A. Graham, S. Aubry, R. Künemann et S. Monsalve Suárez, "Land Grab Study – CSO Monitoring 2009-2010 "Advancing African Agriculture": the impact of Europe's policies and practices on African agriculture and food security" EuropAfrica e FIAN International (2010) – téléchargeable sur <http://fian.org/resources/documents/others/report-on-land-grabbing/pdf> et en version italienne réduite sur http://old.europafrika.info/file_download/361/2009_2010_aaa_+rapporto_+monitoraggio_cso_ita.pdf
- AFP, "Death toll in Senegal clash over biofuels land rises to two" (26 Octobre 2011) téléchargeable sur <http://farmlandgrab.org/post/view/19554>
- Bread for All, "Concerns of Bread for all on the Addax Bioenergy project in Sierra Leone" Land Grabbing: the Dark Side of Sustainable Investments (Novembre 2011)
- Commission Européenne et Joint Research Centre, "Prospects for Agricultural Markets and Income in the EU 2011 – 2020" Directorate- General for Agriculture and Rural Development (Décembre 2011)
- Commission Européenne, "EU 2011 Report on Policy Coherence for Development" SEC(2011)1627 final (15 Décembre 2011)
- FAO Statistics (années 2006-2008), <http://www.fao.org/hunger/en/>
- FAO, IFAD, IMF, OECD, UNCTAD, WFP, Banca Mondiale, WTO, IFPRI, UN HLTF, "Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses" (juin 2011)
- G. R. Timilsina, A. Shrestha, "Biofuels: Markets, Targets and Impacts" World Bank Policy Research Working Paper Series 5364 (juillet 2010)
- HLPE, "Volatilité des prix et sécurité alimentaire ». Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, juillet 2011), http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-Rapport-1-Volatilite-des-prix-et-securite-alimentaire-Juillet-2011.pdf
- International Energy Agency, "Technology Roadmap: Biofuels for Transport" (2011)
- International Food Policy Institute (IFPRI), "Global Trade and Environmental Impact Study of the EU Biofuels Mandate" Study for the Directorate General for Trade of the European Commission (Mars 2010)
- Parlement et Conseil Européen, Directive 2009/28/EC sur la promotion de l'utilisation de l'énergie provenant de sources renouvelables, avec modification et abrogation successive des Directives 2001/77/EC et 2003/30/EC
- The Oakland Institute, "Addax & Oryx Group Bioenergy investment in Sierra Leone" Land Deal Brief (juin 2011)
- The Oakland Institute, "Land grabs leave Africa thirsty" Land deal brief (décembre 2011)
- The Oakland Institute, "The myth of job creation" Land Deal Brief (décembre 2011)
- Tim Rice, "Meals per gallon: The impact of industrial biofuels on people and global hunger" ActionAid (janvier 2010)

TERRA NUOVA

Terra Nuova – centro per il volontariato Onlus est une association à but non lucratif, engagée dans la coopération et la solidarité internationale. Depuis le 1969, année de sa naissance, l'Association travail à coté des communautés africaines, latino-américaines, européennes et italiennes pour promouvoir l'agro-écologie et la sécurité alimentaire, la démocratie participative et la lut aux discriminations de genre. On travail au service d'une gestion durable des ressources naturelles, des savoirs et des cultures traditionnelles. En particulier, dans le cadre de la souveraineté alimentaire, Terra Nuova est chef de file du projet EuropAfrique, et travail en partenariat avec les organisations paysannes pour affirmer le droit à l'alimentation et un revenu équitable pour les producteurs. Pour avoir plus d'informations sur les projets et sur les activités de Terra Nuova, visitez le site www.terranuova.org

COMMENT SOUTENIR TERRA NUOVA

Pour soutenir ses initiatives de coopération et solidarité, Terra Nuova utilise de ressources publiques (Union Européenne, Ministère des Affaires Etrangères italien, Organismes des Nations Unies, autorités locaux italiennes) et privées (entreprises, société civile).

C'est possible soutenir les activités de Terra Nuova dans trois façons :

1) DONATION:

Compte Postal n. 28257004 au nom de Terra Nuova; Compte courant n. 100115 c/o Banca Popolare Etica ABI 5018 CAB 03200, IBAN: IT57V05018 03200000000100115, SWIFT/BIC: CCRTIT2T84A

2) 5X1000

(pour citoyens italiens): vous pouvez entrer dans votre déclaration de revenus notre code des impôts 80415830589

3) COLLECTE DE TÉLÉPHONES ET ORDINATEURS PORTABLES USAGÉS:

pour chaque portable, la société ComproCellulari, qui s'occupe de la régénération de ses appareils, donnera une contribution à Terra Nuova, pour supporter les campagnes « Amazon est Vie » et « L'Afrique peut se nourrir elle-même »

Les politiques énergétiques européennes encouragent les investissements dans les agrocarburants. Leur production implique cependant des coûts écologiques et sociaux élevés et difficiles à contrôler. «De la nourriture dans les moteurs» montre les effets dévastateurs des biocarburants sur la sécurité et la souveraineté alimentaire, et donne un aperçu des responsabilités européennes dans ce domaine.

Ce dossier est la synthèse d'un rapport plus long produit par le projet "EuropAfrique: vers la souveraineté alimentaire", une campagne qui rassemble les organisations paysannes et la société civile, africaines et européennes, dans une réflexion et une action commune sur les grandes questions de choix de politiques agroalimentaire, du commerce agricole et de la coopération internationale. EuropAfrique se propose de faire information, sensibiliser et faire du plaidoyer sur des objectifs communs à tous les partenaires, en promouvant l'appui à un modèle d'agriculture familiale et à des systèmes agroalimentaires enracinés dans les territoires qui privilégient la filière courte et les marchés locaux. La campagne soutient l'accomplissement de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de tous à définir leurs propres politiques alimentaires et agricoles, tant en Afrique qu'en Europe, sans empêcher la souveraineté alimentaire des autres.

Edité par Sylvain Aubry, adaptation par Terra Nuova
Traduction par Marie-Hélène Canale sous la supervision du CSA

Terra Nuova Centro per
il Volontariato Onlus
Viale Liegi 10, 00198 ROMA
info@terranuova.org
www.terranuova.org



Sous le patronage de:



En collaboration avec:

altreconomia

www.altreconomia.it



europafrique

Vers la souveraineté alimentaire

www.europafrique.info

LES PARTENAIRES D'EUROPAFRIQUE EN EUROPE

TERRA NUOVA

(Coordonnateur de la Campagne)

www.terranuova.org

CENTRO INTERNAZIONALE CROCEVIA (CIC)

www.croceviaterra.it

COLLECTIF STRATÉGIES ALIMENTAIRES (CSA)

www.csa-be.org

VREDESEILANDEN

www.vredeseilanden.be

PRACTICAL ACTION

www.practicalaction.org

GLOPOLIS

www.glopolis.org

LES PARTENAIRES D'EUROPAFRIQUE EN AFRIQUE

ROPPA – Réseau des Organisations

Paysannes et de Producteurs de
l'Afrique de l'Ouest

www.roppa.info

EAFF – Fédération des organisations

paysannes de l'Afrique de l'Est

www.eaffu.org

PROPAC – Plateforme régionale des

organisations paysannes de l'Afrique
Centrale Centrale



Cette publication est partie du projet d'éducation au développement "Awareness raising on the relations between European policies and agricultural development in Africa", co-financé par la Commission Européenne | DCI - NSAED/2010/240-529

Les contenus de ce document reflètent la seule responsabilité des partenaires du projet et des auteurs, et ne reflètent pas la position de l'Union Européenne.